

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** PRONEEM

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2019-0069

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0021452-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	3
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	3
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	4
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	5
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	5
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	5
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

PRONEEM
---------

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	PRONEEM FRANCE
	Adresse	12 rue Vallence Père Ruby 13008 Marseille France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2019-0069	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0021452-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	15/05/2018	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	11/04/2028	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	PRONEEM FRANCE
<b>Adresse du fabricant</b>	12 rue Vallence Père Ruby Les Jardins D'Hestia 13008 Marseille France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	12 rue Vallence Père Ruby Les Jardins D'Hestia 13008 Marseille France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	43 - Extrait de margousier
<b>Nom du fabricant</b>	E.I.D. Parry (India) Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	Dare House 234 N.S.C. Bose Road 600 001 Chennai Inde
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	E.I.D.Parry (India) Ltd., Bio-Products Division Thyagavalli Village, Cuddalore 608 801 Tamil Nadu, Inde

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Extrait de margousier		Substance active	84696-25-3	283-644-7	0.15

### 2.2. Type de formulation

CS - Suspension de capsules
-----------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Contient de l'extrait de Margousier. Peut produire une réaction allergique.
<b>Conseils de prudence</b>	

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

## 4.1 Description de l'utilisation

### Utilisation 1 - Trempage des tissus

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Acaricide
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Dermatophagoïdes pteronyssinus-Acariens des poussières-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)  Dermatophagoïdes pteronyssinus-Acariens des poussières-Nymphes Insectes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Intérieur  Autre  À l'intérieur, traitement du tissu en milieu industriel
<b>Méthode(s) d'application</b>	Système ouvert: Traitement par trempage - Trempage des tissus par foulardage
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Solution de 3 - 3,5 % du produit dilué dans l'eau. 0,00375 % (m/m) d'extrait de Margousier sur le textile sec - 3-3.5 - Traitement Unique
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Professionnel
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	Conteneur en HDPE : 30 - 200 L

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir section 5.1

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir section 5.2

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir section 5.3

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir section 5.4

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir section 5.5

### 4.2 Description de l'utilisation

#### Utilisation 2 - Pulvérisation des plumes et duvets

##### Type de produit

TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

##### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Acaricide

##### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Dermatophagoïdes pteronyssinus-Acariens des poussières-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)  
Dermatophagoïdes pteronyssinus-Acariens des poussières-Nymphes|Insectes

##### Domaine d'utilisation

Intérieur  
Autre  
À l'intérieur, traitement de plumes et duvet en milieu industriel – industrie du textile

##### Méthode(s) d'application

Pulvérisation -  
Pulvérisation

##### Taux et fréquences d'application

Solution de 33,3 % du produit dilué dans l'eau. 0,00375 % (m/m) d'extrait de Margousier sur plumes et duvets - 33,3 % -  
Traitement unique

##### Catégorie(s) d'utilisateurs

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Professionnel

Conteneur en HDPE: 30 - 200 L

**4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Voir section 5.1

**4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Voir section 5.2

**4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir section 5.3

**4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Voir section 5.4

**4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Voir section 5.5

**5. Conditions générales d'utilisation**

**5.1. Consignes d'utilisation**

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser directement sur ou près d'aliments, de nourriture ou de boisson, ou sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec de la nourriture, des aliments, de boisson ou d'animaux.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Aucune

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver le produit à température ambiante. Protéger du gel.  
Durée de conservation : 3 mois

## 6. Autres informations

L'efficacité contre les acariens des poussières, des textiles et les plumes ou duvets traités est d'au moins 60 jours (après deux lavages).